



Le Château de la Métairie

Situation : Le Poiré-sur-Vie -85178

Coordonnées :



-1.497896, 46.802207

lat/long WGS84

Système	Datum	notation	coordonnées X	coordonnées Y
Lambert 93	RGF93	D.d	357154	6643330
Lambert II+	NTF	D.d	307444	2207391
Lambert III	NTF	D.d	307104	3507227
UTM zone 31	WGS84	D.d	156806	5193014
Peuso-mercator	WGS84	D.d	-166745	5909848
Latitude Longitude	WGS84	DMS	-1°29'52.426"	46°48'7.945"

Type : Châteaux, ouvrages militaires

Mot clés : [château](#)

Intérêt :



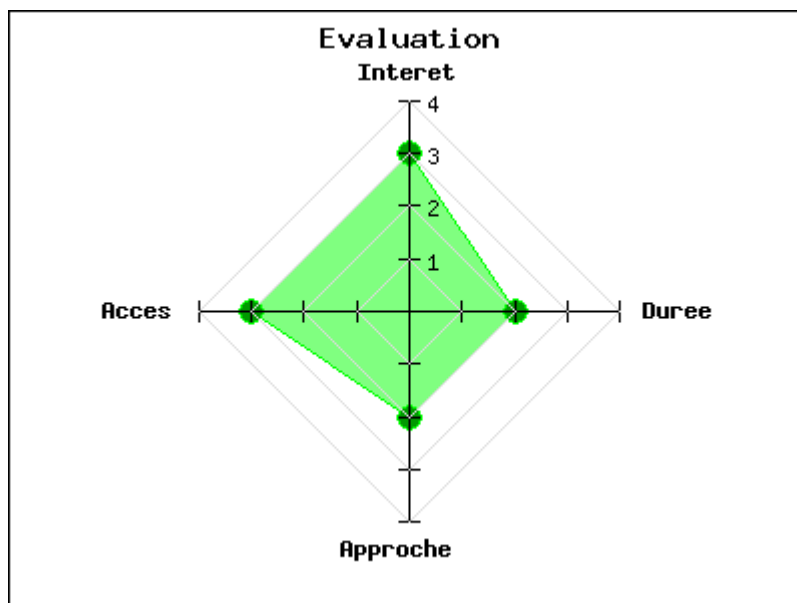
Difficulté d'accès :



Marche d'approche :



Durée de la visite :



Le château de la Métairie n'est pas un patrimoine ordinaire. Il faut savoir le respecter pour mieux l'apprécier.

Il apparaît au loin, au détour d'une petite route. Des arbres centenaires posent un regard bienveillant sur le ruisseau serpentant les champs alentour. Le lieu porte à la mélancolie. Après avoir communiqué avec la nature, je m'approche de la seigneurie. La beauté de l'endroit n'a d'égal que sa déchéance...

Le château de la Métairie date du **XVII^{ème}** siècle. C'est la famille **Vaz de Mello** qui y réside jusqu'à **la révolution**. En ces temps troublés, les enfants des derniers propriétaires seront arrêtés et guillotins sans autre forme de procès. En **1845**, la demeure est rachetée par le **Général Travot**

connu pour être le tombeur de **Charette**. Il la revendra en **1850** à une famille qui y résidera jusqu'en **2003**. Le propriétaire actuel est **Mr Christian Gensollen**.

Le château a été inscrit aux **monuments historiques en 1988** pour ses façades, toitures, cheminées intérieures et portail d'entrée. Etant une **propriété privée**, les visites pour découvrir les 2 cheminées intérieures sont possible en appelant au **02/51/31/89/26**. Le tarif est de **10 euros par personne**. La visite extérieure est gratuite.

Pour avoir vu l'aspect global du lieu, malgré une volonté évidente de rénovation, cette demeure est en péril. Un mécène serait le bienvenue.

Bonne visite !

Voir en ligne : <https://www.tourisme.fr/1906/office...>

publié le lundi 4 mars 2019

Photos



